



**SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL
DES ÉTABLISSEMENTS AFPA**
www.cfecgcafpa.org
j.reiffer@yahoo.fr

AFPA: "QUELQUES MOIS DE PROROGATION" POURRAIENT ÊTRE ACCORDES AUX CONVENTIONS TRIPARTITES ÉTAT/REGIONS/AFPA, SELON L'ARF

Le gouvernement pourrait accorder "quelques mois de prorogation" aux conventions tripartites État/régions/Afpa qui, en application de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, transfèrent par anticipation, avant le 1er janvier 2009, vers les régions les crédits de l'État affectés au programme de formation de l'Afpa. C'est ce que déclare l'ARF (Association des régions de France) par la voix de son président Alain Rousset, accompagné de Jacques Bonneau, président du Conseil régional du Centre et représentant de l'ARF au bureau de l'Afpa, à la suite d'une rencontre avec les membres du cabinet de Christine Lagarde, ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, hier après-midi, mercredi 16 juillet 2008. L'ARF souhaite que cette ouverture soit applicable "à l'ensemble des préfets" qui ont été chargés de négocier ces conventions. Une note de la DGEFP (Délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle) adressée aux préfets de régions, en date du 1er juillet 2008, accompagnant un "guide pratique de l'achat public de prestations de formation professionnelle" indique que "les conventions tripartites (...) n'auront plus d'existence légale au 1er janvier 2009, date du transfert effectif aux régions de l'organisation et du financement des stages de l'Afpa. Elles ne peuvent donc être prorogées au-delà de cette date."

IMMOBILIER DE L'AFPA: UN RECOURS DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT A L'ÉTUDE

Par ailleurs, la délégation de l'ARF a informé le cabinet de Christine Lagarde de son intention d'étudier l'opportunité d'un recours devant le Conseil d'État à propos de la question de l'immobilier de l'Afpa. "La loi de décentralisation de 1983 prévoit que tout transfert de compétences s'accompagne du transfert des biens meubles et immeubles, soit en propriété pleine, soit en usufruit. À tout le moins, le gouvernement aurait dû transférer aux régions les crédits correspondants", déclare l'ARF, qui conteste "l'étude en cours par l'État portant sur la vente" du patrimoine de l'Afpa "dans une logique purement financière", après avoir confié la valorisation de ce patrimoine à la Sovafim (Société de valorisation foncière et immobilière). Alain Rousset et François Bonneau ont réaffirmé "la volonté des régions de ne pas assister à la destruction d'un outil qui marche" et qui propose une "offre globale: orientation, formation, hébergement" à "ne pas démanteler". C'est pour cette raison que l'ARF demande "une phase supplémentaire de réflexion" sur les questions suivantes, pour lesquelles elle attend des réponses "depuis longtemps": "l'immobilier, l'hébergement des stagiaires, l'orientation, les SSIG (services sociaux d'intérêt général)".

HÉBERGEMENT, ORIENTATION, SSIG

Sur la question de l'hébergement des stagiaires et apprentis, Alain Rousset a réitéré sa demande d'un "vrai pilotage par les régions". Le modèle économique qui voudrait que ce patrimoine soit confié à Adoma (ex-Sonacotra) "n'est pas pertinent, car au bout du compte, il reviendra aux régions de payer", indique l'ARF. À propos de la mission d'orientation assurée par les psychologues de l'Afpa, considérée comme présentant un "risque de concurrence faussée au stade de l'orientation de la demande de formation" par le Conseil de la Concurrence dans son avis du 18 juin 2008, l'ARF a réaffirmé à l'entourage de la ministre son "hostilité à son transfert" aux services de l'État, comme le préconise le Conseil. Sur les SSIG, l'ARF considère qu'"il y a place pour un service d'intérêt général pour un cœur de métier". Dans ce dossier, elle considère que le gouvernement français défend "une position bien plus contraignante que celle de l'Europe". Considérant les messages de l'ARF "intelligibles", le cabinet de Christine Lagarde lui aurait proposé la constitution à la rentrée d'un "groupe de travail État/régions" qui aborderait l'ensemble de ces questions (immobilier, hébergement, orientation, SSIG).